

Edito

Chères Saint-Albinaises,
Chers Saint-Albinais,

La période estivale se termine et pour une majorité d'entre vous les vacances également.

Pour la Mairie, l'été a été très studieux. Les pluies de juin, la Covid, les travaux de l'école et la rentrée scolaire nous ont pleinement occupés.

Comme vous le savez, la commune a été touchée le 2 et 28 juin par des pluies centenaires. Une trentaine de maisons ont été touchées. Les dégâts importants pour nos habitants allaient de l'inondation de cave au torrent dans le salon. L'équipe municipale, agents et conseillers, ont rapidement su s'organiser, avec l'aide des habitants, pour aider à la fois les sinistrés, mais aussi les automobilistes perdus dans le village. Le nettoyage de la commune aura duré plusieurs jours. Pendant trois jours, nous avons fait le tour de toutes les habitations touchées sur des zones qui n'ont, jusqu'ici, jamais connu d'inondations.

Depuis un an, nous travaillons avec les services de la Communauté Urbaine qui est compétente pour les ruissellements. Ce travail, avec elle et les agriculteurs, s'est poursuivi cet été. Les services font tout pour résoudre ces problèmes. Les études sont longues mais il ne s'agit pas d'appliquer des solutions toutes faites qui aggraveraient la situation. Les travaux qui se profilent seront très importants et efficaces.

Comme l'été dernier, la rentrée scolaire nous a grandement occupés. L'organisation d'une rentrée avec l'incertitude liée à la pandémie n'est pas simple. Je remercie l'équipe municipale, les enseignants et les parents d'élèves pour la qualité de nos échanges pour l'intérêt des enfants.

Cet été, nous avons été très souvent sollicités pour des problèmes de voisinage. Un sujet qui est revenu régulièrement est, celui des haies et des arbres. Nous vous rappelons que c'est bien au propriétaire des arbres de veiller à respecter une hauteur de 2m et que les branches ne dépassent pas la limite de propriété. La loi et la jurisprudence sont particulièrement explicites. Alors, nous vous conseillons vivement de privilégier le dialogue et l'entraide afin d'éviter le conflit.

Pour l'équipe municipale, l'été nous a permis d'avancer sur les travaux de voirie qui sont en cours dans le village, mais aussi sur la préparation du programme des différents chantiers : le ruissellement de l'église, les travaux d'entretien du logement communal, les cimetières. Pour tous ces chantiers, et d'autres, la recherche des solutions techniques se fait en parallèle de la recherche de financements externes.

Deux grands projets vont nous occuper cette année et l'année 2022. En premier lieu, le Département va poursuivre les travaux de la RD 6015 jusqu'à Gainneville. Deux giratoires vont être créés (au centre pénitentiaire et au carrefour de Routot). La traversée du village va être entièrement refaite. Des réunions vous seront proposées dans les prochains mois. L'autre gros sujet est bien sûr celui de l'école. La mise aux normes, des locaux plus adaptés à l'enseignement de qualité, et la recherche d'une efficacité énergétique sont les enjeux de ce chantier qui durera 18 mois. Nous avons déjà eu l'occasion de le présenter aux parents d'élèves en juin. D'autres présentations auront lieu pour ce chantier et pour d'autres, si la situation de l'épidémie nous le permet.

Cette année encore, restons solidaires, parlons-nous, saluons-nous et respectons-nous pour que notre village devienne un lieu agréable à vivre !

Je vous souhaite à toutes et tous une excellente rentrée.

Avec tout mon dévouement.

Respectueusement, votre Maire.

Anthony Guérout

RENOVATION ECOLE

La réflexion sur une mise en état de l'école primaire (peinture, clôture, mise aux normes...) a commencé en 2016/2017 lors du précédent mandat municipal.

Des rencontres ont été organisées avec les enseignants pour comprendre leurs besoins, puis des échanges ont eu lieu avec les parents d'élèves.

Pour garder l'école au cœur du village et pour valoriser le patrimoine bâti communal, une rénovation complète a été votée en conseil municipal.

Les travaux permettront notamment de rendre l'école primaire **accessible à tous** (mise aux normes accessibilité).

Une remise aux normes électriques sera effectuée.

Au niveau développement durable, le chauffage central sera remplacé et l'isolation thermique des bâtiments sera renforcée ce qui rendra l'école **moins énergivore**. Une récupération des eaux de pluie sera aussi installée.

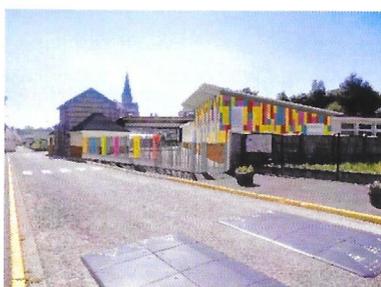
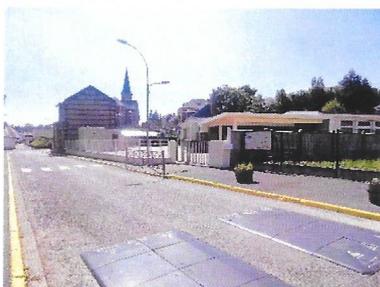
Une nouvelle classe et des bureaux seront construits ainsi qu'un nouveau préau et des sanitaires.

Pour rappel, notre école est aussi tournée **vers le numérique** (fibre et réseau internet) avec des tablettes, des ordinateurs et des Tableaux Blancs Interactifs (TBI).

AVANT



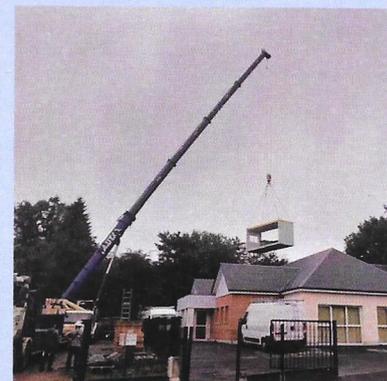
APRES



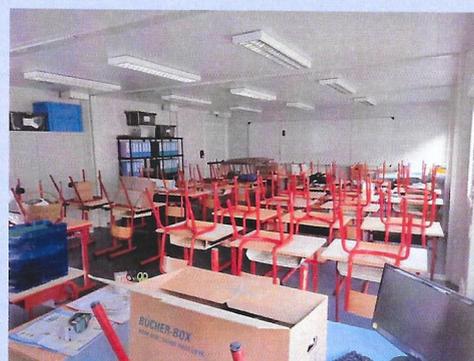
Le projet de rénovation de l'école primaire va démarrer en septembre 2021 pour une durée de 15 à 18 mois. Une réunion de présentation aux habitants de ce projet a eu lieu à la grange le mardi 29 juin 2021 à la grange. Le Permis de construire a été déposé en juillet.



Pour permettre la continuité pédagogique et des conditions de travail adaptées aux enseignants, la mairie a déménagé temporairement l'école derrière la cantine dans des algécos.



Ce déménagement (tables, cartons, livres...) a eu lieu le jeudi 12 août sous le soleil et la bonne humeur. Merci à tous les participants.



CANTINE - GARDERIE

A partir de septembre 2021, le prélèvement automatique sera possible pour les parents qui le souhaitent. Les documents suivants devront être envoyés à la mairie bulletin d'adhésion, mandat de prélèvement SEPA, un RIB.

Jusqu'au 15 septembre 2021, vous pouvez inscrire vos enfants à l'année, autrement l'inscription aura lieu comme lors de l'année écoulée : inscription pour le mois suivant avant le 25 du mois.

Pour les nouveaux parents, pensez à activer votre compte sur monespacefamille.fr !

PLANNING LUDISPORTS

Pendant l'année scolaire, LUDISPORTS permet d'initier les enfants à la pratique d'activités physiques et sportives une heure par semaine.

Ces activités ont lieu à la salle polyvalente le jeudi de 16h45 à 17h45 et sont réservées aux élèves de CP, CE1 et CE2.

Planning Ludisports :

1^{er} cycle 13/09/2021 au 22/10/2021 jeux de ballons

2^{ème} cycle 06/11/2021 au 17/12/2021 gymnastique

3^{ème} cycle 03/01/2022 au 04/02/2022 speed ball

4^{ème} cycle 21/02/2022 au 08/04/2022 hand ball

5^{ème} cycle 25/04/2022 au 24/06/2022 tir à l'arc

L'éducateur prend les enfants en charge à la sortie de l'école et les parents viennent les chercher directement à la cour masurée.

Vous aurez les bulletins d'inscriptions quelques jours après la rentrée.

SORTIES USEP

Deux sorties USEP ont été organisées cette année pour le plaisir des enfants.



Sortie vélo 1^{er} juillet

Les « Usepiens » de l'école de St Aubin Routot ont parcouru 35 km à vélo en direction du parc de Rouelles.

En cette journée de l'olympisme, ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour finir la randonnée.



Sortie roller 19 mai

Animation la Métropole en Scène

Initiée et financée par la communauté urbaine avec le soutien et la participation de la mairie de Saint-Aubin-Routot, une animation de la compagnie Sac de nœuds a eu lieu le mercredi 11 août pour les enfants (5 ans-10 ans) avec leurs parents. Les participants ont apprécié cette animation très originale.



REMISE DES DICTINNAIRES AUX CM2

Le 19 juin, en présence de M. Moreaux et de Monsieur le Maire, a eu lieu la traditionnelle remise des dictionnaires aux enfants de CM2.



Nous leur souhaitons pleine réussite pour la suite de leurs études.

Ramassage des déchets par les jeunes enfants du village

Pour la 3^{ème} fois cette année, les enfants de l'école primaire, accompagnés d'enseignants, de parents et d'élus municipaux ont parcouru le centre du village pour ramasser les déchets au sol. Merci à eux pour avoir contribué à rendre notre commune plus propre.

Merci à eux, ils ont ramassé plus de 22 kilogrammes de papiers et débris divers.

Ne jetez pas vos déchets à terre. Veuillez les déposer dans une poubelle.



Opération nettoyage de printemps

Le 27 mars 2021, le comité des fêtes a organisé une opération nettoyage de printemps qui était ouvert à tous les habitants soucieux de notre environnement et de la propreté de notre village. De nombreux déchets (petits et grands) ont été ramassés.

Un grand merci aux bénévoles pour avoir contribué à rendre notre commune plus propre. La Nature se joint à nous pour vous dire : MERCI

Nous serons ravis de vous accueillir lors d'une prochaine opération !



Entretien commune / Qualité de vie

Merci à nos deux employés communaux pour le travail réalisé tout au long de l'année pour l'entretien des espaces publics.

Suite à l'abattage des arbres malades fin d'année 2020, les talus ont été replantés.

Les opérations de fauchage ont été réalisées. Divers talus ont été fleuris.

De nouveaux bancs ont été installés à l'aire de jeux de la cour mesure et au parking de la boulangerie (26 février).

COMMUNICATION

Vous souhaitez être informé de la vie du village?

Des réunions publiques sont organisées régulièrement pour vous présenter et débattre de sujets actuels.

Quelques thèmes abordés en 2021 :

- le projet du nouveau lotissement
- la mise en place de l'inscription en ligne pour la cantine
- le projet École

N'hésitez pas à venir à ces réunions publiques. C'est un lieu convivial d'échanges et de partage.

Horaires de mairie

La mairie va être ouverte au public sur une grande plage horaire.

Nouveaux horaires :

Lundi et mardi : 8h30-12H00/13H30-19h00

Jeudi : 8h30-12h00/ 13h30-17H00

Vendredi : 8h30-12h00/ 13h30-17H30

C'est une expérimentation qui durera un ou deux mois pour étudier la fréquentation de la mairie et adapter les futurs horaires si besoin.

Risques majeurs : un nouveau dispositif d'alerte.



Le Havre Seine Métropole propose à ses habitants de bénéficier du dispositif « risques majeurs » permettant d'être alerté par SMS, appel téléphonique et courriel en cas d'événement naturel ou technologique. La population est invitée à s'inscrire gratuitement à ce nouveau dispositif qui intervient en complément de ce qui existe déjà (réseau de sirènes d'alerte...).

Comment cela fonctionne ? En cas d'événement majeur, vous recevrez une alerte par sms, appel vocal ou par mail, dans les plus brefs délais. L'alerte est envoyée en fonction de votre localisation, du périmètre et de l'étendue du risque. Selon le type d'alerte ou de risque, vous serez informés en temps réel de l'évolution de la situation, des mesures prises et des recommandations à suivre.

Le dispositif « risques majeurs » peut être déclenché dans les cas suivants : risques naturels, risques technologiques, risques sanitaires, risques pyrotechniques, risques cyber, risques terroristes, gestion de crise.

Pour être destinataire des campagnes d'alerte : je m'inscris sur <https://inscription.cedralis.com/Saint-Aubin-Routot>
En vous inscrivant, vous cultivez les bons réflexes et devenez acteur de votre sécurité !

Inondations

A la suite des inondations survenues sur St Aubin Routot du 2 au 4 juin 2021, la commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle (arrêté interministériel du 30 juin 2021).

La compétence « ruissellement » relève de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole. Nous travaillons depuis plus d'un an en étroite collaboration avec la CU et les cultivateurs. Des solutions à court terme et moyen terme sont à l'étude.

Une réunion publique aura lieu en septembre sur ce sujet (date à fixer).



Vous pouvez nous suivre sur internet, à travers le site de la commune : <http://www.saint-aubin-routot.fr/>
ou sur facebook : <https://www.facebook.com/mairie.de.saint.aubin.routot/>.

Pour recevoir les informations importantes relatives à notre village, vous pouvez vous inscrire à notre lettre d'information en nous communiquant votre adresse mail, pour cela écrivez-nous à :

mairie-st-aubin-routot@wanadoo.fr



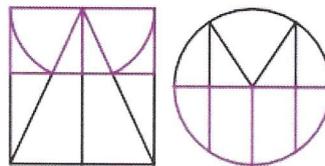
VIE ASSOCIATIVE

Les associations jouent un rôle fondamental dans un village. Elles créent du lien social, et participent au dynamisme local.

La crise sanitaire a impacté grandement leurs activités mais pour notre plus grand plaisir, elles vous ouvrent de nouvelles portes.

Rejoindre une association, c'est participer activement à la vie du village.

Association ART & MOUVEMENT



ART & MOUVEMENT

Cours de danse assurés par cette association : danses urbaines dans la salle La Grange, danses académiques dans la salle polyvalente.

Contacts, renseignements et tarifs par mail à :

associationart.mouvement@gmail.com



Le samedi 4 septembre a eu lieu le forum des associations saint-albinaises dans la salle La Grange.

Les associations ont fait découvrir leurs activités culturelles, sportives et de loisirs.

- Groupement Sportif St-Aubin St-Vigor (ex-ASSAR foot)
- La Salamandre (atelier d'art, dessin, peinture)
- Foyer rural (gym, couture)
- Art et mouvement (danses urbaines, danses académiques)
- Club des Anciens
- La Hêtraie (patrimoine et culture)
- Comité des fêtes
- Parents d'élèves de l'école du Pré Vert

FOYER RURAL DE SAINT AUBIN ROUTOT

Le Foyer Rural vous propose dans les salles du Clos-Masure :

- des cours de PILATES (gymnastique douce) chaque lundi de 16h45 à 17h45
- des cours de GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN avec possibilité de complément en STRETCHING (étirements) chaque lundi : GYM de 18h00 à 19h00 ou de 19h30 à 20h30 et STRETCHING entre les deux pour les personnes intéressées.
- des séances de FELDENKRAIS (méthode de relaxation) chaque mardi de 18h15 à 19h30.

Ces activités reprendront le lundi 6 et le mardi 7 septembre et ont lieu chaque semaine jusqu'en juin 2022, sauf pendant les congés scolaires en ce qui concerne le PILATES et la GYM.

Vous pouvez venir essayer (gratuitement) lors d'une des premières séances de reprise.

Les inscriptions seront prises sur place lors des trois premières séances de septembre.

Les cours sont donnés par des professeurs diplômés.

Tarifs pour l'année (nouvelles inscriptions) :

PILATES : 147.50 € GYM SEULE : 100

€ GYM+STRETCHING : 130 €

FELDENKRAIS : 125 € pour 2 séances par mois, 175 € pour 3 séances par mois.

LE CLUB des Anciens de Saint Aubin Routot.

Invitation permanente de découverte

Venez rejoindre des amis, sans obligation d'adhérer.

Vous resterez toujours libre de décider de revenir ou pas.

RÉUNIONS : SALLE DE LA COUR MASURE

Après-midi récréatif, jeux de cartes ou de société

Le 3^{ème} mardi de chaque mois de 14h à 17h30

Contacts : 02.35.20.25.79 & 06.14.89.11.57

Le club des anciens organise une « Découverte et utilisation des tablettes numériques ARDOIZ ».

Des professionnels de Tikeasy, une entreprise du groupe La Poste, animeront des ateliers sur le dernier trimestre 2021.

Association LA HETRAIE

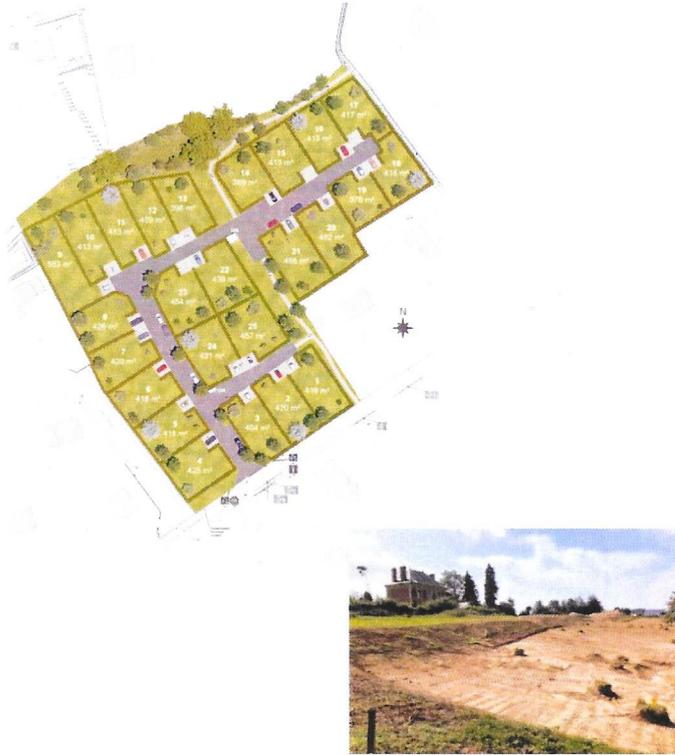
A l'occasion des JOURNEES DU PATRIMOINE, La HETRAIE (association culturelle intercommunale) vous propose :

- le samedi 18 Septembre à 14h30 : une visite commentée du centre de SAINT-AUBIN-ROUTOT et de son église.
- Le samedi 18 septembre à 15h00 : une visite de l'église paroissiale et du temple protestant de Saint-Romain-de-Colbosc.
- le 19 Septembre à 14h30 : un Quiz "Connaissez-vous bien Saint-Romain-de-Colbosc ?" à la Salle des Expositions de Saint-Romain.

Nouveau lotissement

Les travaux de viabilisation d'un nouveau lotissement (route de Beaucamp) ont commencé en juillet 2021 et vont se poursuivre en septembre. Il y aura à terme 25 nouvelles maisons.

Une attention toute particulière a été portée sur l'écoulement des eaux et le bassin de rétention avec la Communauté Urbaine. Ces travaux seront suivis rigoureusement.



Cérémonie du 8 mai 2021

Le samedi 8 mai s'est tenue la cérémonie commémorative de la Victoire du 8 mai 1945 devant le monument aux morts en présence de Monsieur le Maire de Saint-Aubin-Routot, entourés de quelques élus locaux, des représentants d'association d'anciens combattants et quelques habitants, réunis dans un format restreint en raison de la crise sanitaire. Une couronne a été déposée en hommage aux Saint-Albinais morts pour la France.



Résultat concours maisons illuminées :



Le 13 mars a eu lieu la remise des prix pour les jardins illuminés. Le maire a tenu à féliciter les participants pour avoir transformé leur extérieur pour le plus grand plaisir des petits et des grands dans un contexte sanitaire contraignant. Merci à tous les participants.

A 16 ans, recensement citoyen obligatoire

À partir de 16 ans (et dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire), filles et garçons, vous devez effectuer votre recensement citoyen. Si vous ne le faites pas, vous serez dans l'illégalité, et vous ne pourrez pas, par exemple, passer des examens d'Etat (CAP, BEP, BAC, Permis de conduire, etc.). Si l'intéressé mineur est dans l'impossibilité de faire lui-même les démarches, celles-ci peuvent être accomplies par son représentant légal (père, mère, tuteur).

Où se faire recenser ? À la mairie de votre domicile
Pièces à fournir ? Pièce d'identité et livret de famille

Coût: Gratuit

Délai: Immédiat.



ETAT-CIVIL

NAISSANCES

AUBIN Rose	née le	9-janv.-21
KEGELARD Anzo	né le	9-janv.-21
HERON Alya	née le	16-fev.-21
BARBARAY Jarod	né le	16-mars-21
KETFI Salia	née le	31-mars-21
CLAES Charlotte	née le	31-mars-21
LEFEBVRE Camille	né le	25-mai-21



PARAINNAGE CIVIL

RENIER Aaron	le	15-mai-21
--------------	----	-----------

DECES

SERY Jacques	le	29-janv.-21
PIMONT Jean-Marie	le	30-janv.-21
EXMELIN Dominique	le	9-mars-21
BEUX Patrick	le	13-mai-21
VASSE Marcelle	le	1-juin-21



MARIAGES

Théophile CLAES – Chloé AVENEL	27-fev.-21
Noël LEGOFF – Helena KUZNETSOVA	27-mars-21